

## **Proposition de résolution relative au conflit à l'Est de la République démocratique du Congo et à la lutte contre les violences sexuelles**

Madame la Présidente,  
Chers collègues,

C'est pour moi un texte très important que nous allons voter aujourd'hui. C'est le fruit d'un long travail parlementaire, du film de Thierry Michel, de l'audition du dr. Mukwege, et des riches contributions de la société civile congolaise.

Il y a quelque chose qui me rend fou : **c'est la passivité, l'indifférence, l'inaction, l'hypocrisie** face à ce qui se passe à l'Est du Congo.

Résultat ?

- Le Haut Commissariat aux Réfugiés en RDC n'est financé qu'à hauteur de 19 %, soit le moins financé ... au monde !
- Même chose pour le Programme alimentaire mondial.

C'est la crise la plus négligée au monde. Et cette émotion à géométrie variable m'insupporte.

Alors que les massacres continuent. Et que la résurgence des violences a provoqué le déplacement de près de 7 millions de personnes ! Rendez-vous compte ! 3/4 du peuple belge en exil.

Ce qui se passe à l'Est me touche d'autant plus à titre personnel car je pense à tous mes étudiants de l'Université Catholique du Graben, de **Butembo**, à qui je donne cours de droit international durant mes vacances, à distance... Je veux leur dire que nous sommes à leurs côtés et que nous ne les oublions pas. Je veux dire mon admiration devant le travail de défense des droits humains de mon ami Richard Kasereka et de son asbl COLIBRI à l'Est.

En même temps, je ne veux pas vendre du rêve. Ce texte reste non contraignant. Toutefois, de manière solennelle, réunis en plénière, nous brisons ce soir définitivement le silence à l'égard des crimes contre l'humanité commis à l'Est de la République démocratique du Congo. C'est un signal fort qui émane du Parlement belge pour briser au moins 4 tabous :

### **1. Stop au silence complice à l'égard des agressions étrangères :**

Comme l'Ukraine, la République démocratique du Congo a le droit d'exiger que son intégrité territoriale soit respectée. Toute agression armée de la part d'États tiers représente à cet égard une violation flagrante de la Charte

des Nations Unies ! Et l'Union européenne devrait le condamner de manière beaucoup plus forte, sans équivoque, encore une fois, comme en Ukraine.

- Quand le groupe d'experts de l'ONU et Human Rights Watch observent objectivement que le régime de Paul Kagamé soutient le M23, osons condamner clairement et publiquement le Rwanda ! C'est ce que fait cette résolution au paragraphe 1.7. Et nous devons appeler l'Union européenne à arrêter de subventionner son armée !
- Et je tiendrai le même discours à l'égard des groupes armés d'Ouganda ou du Burundi qui commettent des violations graves des droits humains.

Ces agressions armées doivent cesser.

## **2. L'échec de la MONUSCO**

Les civils congolais demandent massivement le départ de la MONUSCO. Nous le reconnaissons dans la résolution. C'est là la mission la plus longue et la plus chère de l'Histoire de l'ONU. Pourtant, force est de constater qu'elle n'a pu protéger les populations civiles congolaises contre les massacres des rebelles.

Il faut un plan de transition pour garantir la Paix et la Sécurité à l'Est.

## **3. Pas de paix durable sans JUSTICE**

Les crimes contre l'humanité documentés par le rapport Mapping datent déjà d'il y a 20 ans :

- viols collectifs contre les femmes
- emploi généralisé d'enfants soldats
- esclavage dans l'exploitation du cobalt, du coltan

Le rapport a été publié dans Le Monde le 1<sup>er</sup> octobre 2010. Et 13 ans après, qu'est-ce qui a été fait ? En termes de justice transitionnelle, de poursuite des crimes de guerre ? Ce rapport semble avoir pris la poussière dans les tiroirs de l'ONU. Pire, les criminels de guerre ont été intégrés au sein de l'armée congolaise et dans bien d'autres institutions !

Et depuis 2003, pourquoi n'y a-t-il pas eu une documentation systématique des nouveaux crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis au Congo ?

Comme nous appelons à la fin du processus génocidaire contre les Ouïghours ou à la poursuite de tous les crimes de guerre commis en Israël et à Gaza devant la Cour pénale internationale, nous devons appeler à la fin de l'impunité en République démocratique du Congo ! Nous devons cesser

de passer ces massacres sous silence, sous prétexte de « stabilité africaine », et soutenir les appels de la société civile congolaise à créer un tribunal pénal international et/ou des chambres mixtes spécialisées, ainsi que les initiatives concrètes de réconciliation, telles que la création d'une commission vérité et réconciliation.

#### **4. Osons regarder en face la responsabilité historique et économique de la Belgique.**

J'entends par là qu'il faut :

- mettre en place une loi sur le devoir de vigilance et agir concrètement chez nous pour lutter contre la prédation contre les ressources naturelles de l'Est du Congo, y compris par des ressortissants belges,
- imposer des sanctions individuelles contre les auteurs de graves violations (para 3.9),
- nous avons un mandat jusque 2025 au sein du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies et nous pouvons donc faire pression pour un nouveau Rapport Mapping II pour les crimes commis après 2003.

Bref, cessons de détourner les yeux. Brisons « l'Empire du Silence », pour rendre hommage à Thierry Michel. Et ne restons pas bras croisés devant la culture de l'impunité. Agissons.